

LE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE

Recherche un Agent de Surveillance de la Voie Publique H/F



La Ville d'Evian-les-Bains est située dans le Département de Haute Savoie (74) en région Auvergne-Rhône-Alpes et compte 9 400 habitants. Station thermale et touristique internationale, surclassée 20/40 000 habitants, elle est le pôle majeur de la Communauté de Communes du Pays d'Evian et Vallée d'Abondance, composée de 22 communes. Elle est située en bordure des rives du Lac Léman, au pied des Alpes et au cœur de la Haute-Savoie, à 45 minutes de Genève et Lausanne.

Marquée par un ADN liée à l'eau, la station thermale est née de la présence et de l'exploitation des sources minérales éponymes dès 1823. Aujourd'hui ville référente pour le Développement Durable, elle est porteuse d'un Cluster international de l'Eau, et titulaire notamment des labels Terre de Jeux Olympiques 2024, Ville d'Art et d'Histoire, Petite Ville de Demain.

Consciente que cet écrin naturel exceptionnel entre mer et montagne attire de plus en plus de nouveaux habitants et génère des impacts économiques, sociaux, urbanistiques et environnementaux, la maire d'Evian et son équipe municipale se sont engagées à mener un projet territorial concerté, porté par l'ensemble des agents de la ville, autour de la prise en compte des 17 objectifs du Développement Durable de l'ONU déclinés sous forme de 8 défis traduits par plus de 300 actions. La Ville d'Evian-les-Bains est une ville citoyenne, solidaire et inclusive engagée pour le climat, une ville d'éducation, de santé, de sport et de bien-être pour ses habitants, une ville de patrimoine et de culture, attractive par la qualité de son offre touristique et son rayonnement international.

En interne, un environnement de travail prenant en compte l'humain permet à chacun de trouver un environnement favorable pour l'exercice de ses missions.



Agent de surveillance de la voie publique H/F POLICE MUNICIPALE



Cadre d'emploi des adjoints techniques (titulaires ouvert aux contractuels)

A propos de nous

Les policiers municipaux assurent une mission de police de proximité dans les quartiers de la Ville : problèmes de circulation, de voisinage, incivilités ou encore nuisances sonores, ils veillent à la tranquillité publique.

Vous intégrez une équipe dynamique et motivée avec des missions variées qui intervient sur deux communes (Evian et Neuvecelle). Le service est doté de 2 véhicules (dont 1 électrique) et 2 VTT pour les patrouilles portées ainsi que d'un Centre de Supervision Urbain (CSU).

Le lieu de travail est équipé d'une cuisine, d'une salle de pause ainsi qu'une salle d'entraînement sportif.

L'équipe est composée de 14 agents dont un chef de service, un adjoint, une assistante administrative et un ASVP.

Votre mission, si vous l'acceptez

Dans le cadre d'un service public de proximité, en tant qu'agent de surveillance de la voie publique vous faites respecter la réglementation relative à l'arrêt et au stationnement ainsi qu'à l'affichage du certificat d'assurance. Vous constatez les infractions au code de la santé publique (propreté des voies publiques). Vous participez à des missions de prévention et de protection sur la voie publique et aux abords des établissements scolaires, des autres bâtiments et des lieux publics. Vous assurez également la maintenance préventive et curative des horodateurs.

Le profil idéal selon nous,

Vous disposez d'une expérience professionnelle dans un poste similaire ou avez des connaissances des pouvoirs de police du maire. Vous êtes titulaire du permis B.

Vous avez le sens du travail en équipe et savez également travailler en parfaite autonomie. Diplomate, vous avez la capacité d'analyser et de gérer une situation difficile voir conflictuelle.

Vous savez vous référer à l'autorité, écouter, comprendre et respecter strictement les consignes.

Vous avez le sens du service public, et vous souhaitez vous investir pour la sécurité et le bien-être des Evianais.

Alors n'hésitez plus et envoyez votre CV et votre lettre de motivation.

Poste à temps complet – 37h30 hebdomadaire avec 15 RTT – prise de poste au plus tôt

Fiche de poste détaillée disponible sur demande à carriere@ville-evian.fr

Rémunération statutaire (barème des traitements de la fonction publique) – prime annuelle – régime indemnitaire

Avantages : participation employeur cotisation mutuelle et prévoyance, possibilité de se faire rembourser les frais de transport en commun domicile -travail à hauteur de 75% ainsi qu'un forfait mobilité jusqu'à 300 € par an – Diverses prestations d'actions sociales au bénéfice des enfants d'agents (circulaire interministérielle n°TFPF2237724C du 30 décembre 2022).

Les lettres de candidatures avec curriculum vitae détaillé doivent être adressées à Madame le Maire d'Evian par courrier – CS 80098 – 74502 EVIAN CEDEX ou par courriel : courrier@ville-evian.fr, avant le 19 janvier 2024.

Entretiens prévus le 24 janvier 2024.